

62

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## ET D'APICULTURE

## DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

XVIII<sup>e</sup> Volume.

N<sup>o</sup> 7. — Juillet 1899.

---

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — .... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

SEN LIS  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seilliére. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, *secrétaire-général*.

#### BUREAU CENTRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — *Secrétaire-Général* : M. Mouret-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocq. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.

**CREIL.** — *Président* : M. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon.

*Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas.

*Délégué* : M. Grouas.

**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit

*Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Fasquelle. *Délégué* : M. Ducro.

**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. *Vice-Présidents* :

MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* :

MM. et Bex.

**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze.

*Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier.

*Délégué* : M. Delaunay.

**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy

et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Liebrun.

*Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.

**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. D.

Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Sec.* : M. Riby. *Trésorier* :

M. *Délégué* : M. Lefebvre.

## CONCOURS DU 12 NOVEMBRE 1899

### CHRYSANTHÈMES, FLEURS, FRUITS ET LÉGUMES

Une médaille d'or et des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Les Sociétaires désirant y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général au moins huit jours à l'avance.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 2 JUILLET 1899.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

MM. Guilleminot et Testard se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

M. ARNAUD (Marien), commis principal des contributions indirectes à Senlis, est admis membre de la Société.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1<sup>o</sup> Lettre de M. Nouvian, annonçant qu'ayant quitté définitivement Senlis, il donne sa démission de membre de la Société.

2<sup>o</sup> Les observations météorologiques faites dans la commune de Borest pendant les mois de mai et juin, par M. Lavallée, instituteur, notre dévoué collaborateur.

3<sup>o</sup> Le Bulletin du Laboratoire régional d'Entomologie

XVII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 7. — JUILLET 1899.

agricole du Rouen, qui signale et décrit plusieurs insectes qui se sont récemment attaqués aux vignes et aux plantations forestières. M. le Président rappelle que par suite de l'abonnement de la Société, ce Laboratoire se tient gratuitement à la disposition des membres pour les renseignements sur les insectes nuisibles aux cultures et les moyens de les combattre.

4° Annonces d'expositions : de la Société nationale d'horticulture de France, au jardin des Tuileries, du 8 au 13 novembre; — de la Société d'horticulture et de botanique du Havre, du 11 au 13 novembre prochain.

5° Tarif illustré de la serrurerie artistique et horticole, de Ozanne et fils, 14, rue Marqfoy, Paris,

M. Benjamin Constant demande la parole à propos d'un article paru dans le dernier Bulletin, intitulé *Vieux Melons*, et émettant un doute sur la possibilité d'obtenir des melons dans la première quinzaine de mai, sur un semis fait dans la même quinzaine de février, c'est-à-dire trois mois après le semis; de la discussion qui s'engage à ce propos entre MM. Pillois, Pecquet, Chéret et autres, il résulte qu'il est possible d'obtenir des melons en trois mois ou tout au moins en cent jours, mais qu'il faut pour cela non seulement choisir des variétés très hâtives, le Noir des Carmes entr'autres, mais que la température soit propice.

M. Pillois, secrétaire-général-adjoint, donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Le Conseil a approuvé la mesure prise d'urgence par M. le Président à l'occasion du Concours annoncé pour le 25 juin. M. le Président a exposé que trois jours avant la date du Concours, M. le Secrétaire-Général n'avait reçu que deux demandes d'exposants, et qu'en présence de ce petit nombre, il avait cru devoir avertir les auteurs de ces demandes que le Concours n'aurait pas lieu.

Le Conseil a donné tous pouvoirs à M. le Président pour s'entendre avec M<sup>mes</sup> les Institutrices de l'Ecole communale de filles de Senlis pour trouver le moyen le plus pratique d'établir un Concours horticole dans les Ecoles de filles, en leur donnant soit des plantes à soigner, soit des bouquets à confectionner, en un mot pour faciliter et développer le goût des fleurs chez les jeunes filles.

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures; la plupart des membres se rendent ensuite au jardin d'expériences, où M. le Professeur a donné sa leçon annoncée à la satisfaction de tous.

---

*Apports en séance :*

M. MANNÉ dépose sur le bureau des Cerises, obtenues de semis, pour la dégustation. Ces cerises seront très probablement bonnes, mais sont encore un peu acides, et seront à revoir l'année prochaine. — *Remerciements.*

M. RAMUS expose une douzaine de pots de Gloxinias, bien en fleurs et variés, et un lot de Légumes. — *Mention très honorable et remerciements* pour les Légumes offerts pour la tombola.

M. CHÉRET, un lot de Cerfeuil bulbeux, de très bonne venue, offert pour la tombola. — *Mention très honorable et remerciements.*

M. BENJAMIN, un lot de Légumes, offert pour la tombola; un Bouquet monté, et quelques grappes de Raisin. — *Mention très honorable et remerciements.*

M. THOMAS, un bel assortiment de Roses coupées, offertes pour la tombola. — *Mention très honorable et remerciements.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1899.

PRÉSIDENTE DE M. DESLANDES, VICE-PRÉSIDENT.

Présents : MM. Deslandes, Béry, Thierry, Vinet, Gosnet, Danguillaume, Lozet (Camille), Riby, Hennequin (Eugène), Mazille (Jean).

Excusés : MM. Céler, président, et Bouffet, vice-président.

Sont présentés : MM. BRASSART, fabricant de voitures à Pont, et G. DECROZE, négociant en vins à Pont.

Est admis : M. KNUSS (Emile), garçon jardinier à Pont.

M. le Professeur fait une leçon très intéressante sur les diverses opérations à faire sur les arbres fruitiers pendant le cours de la végétation. Après la leçon, il est procédé à l'examen des apports.

La Commission décerne une *mention simple* à M. DANGUILLAUME pour son apport de primeurs et un *Metrosideros*, et une *mention simple* à M. HENNEQUIN (Eugène), pour son apport de légumes divers.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, après quoi la séance est levée.

SÉANCE DU 24 MAI 1899.

PRÉSIDENTE DE M. DESLANDES.

Sont présents : MM. Danguillaume, Lozet fils, Vinet père, Knuss et Brassard.

Sont admis membres de la Société d'horticulture (section de Pont) :

MM. BRASSARD et DECROZE.

M. le Professeur fait sa leçon sur la greffe à l'écusson.

*Apports à la séance :*

Un lot de Calcéolaires hybrides ; *mention très honorable, avec félicitations*, à M. DANGUILLAUME.

Un lot de Légumes variés ; *mention honorable* à M. KNUSS.

SÉANCE DU 18 JUIN 1899.

PRÉSIDENTE DE M. CÉLER, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Céler, Deslandes, Jean Mazille, Vinet, Gosnet, Danguillaume, Hennequin (Edmond), Hennequin (Eugène), Dupontroué, instituteur à Fleurines, et Riby.

Il est procédé à la nomination d'une commission de trois membres pour l'examen des Concours scolaires horticoles.

Sont nommés : MM. Deslandes et Danguillaume.

M. le Professeur fait une leçon pratique très intéressante sur les opérations à faire en ce moment sur les arbres fruitiers.

M. le Professeur est prié de rapporter des jetons à la prochaine séance.

---

## APICULTURE

### Travaux du mois d'Août.

Mêmes recommandations qu'en juillet. — Terminer la récolte. — Egaliser les populations en vue de l'hivernage. — Acheter aux étouffeurs les abeilles destinées à la mort. — Réunir les ruches fixes par le culbutage, un mois après il n'y a plus ni couvain ni miel dans celle du bas. — Les abeilles nées en août et septembre sont les meilleures pour l'hivernage ; on peut stimuler la ponte comme en avril. — Ne pas oublier que pluie d'août donne miel et moût ; quand cela se réalise, on peut compter sur une deuxième récolte.

ALF. HARDRET.

## EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

### Congrès international d'arboriculture et de pomologie.

Le comité d'organisation du Congrès international d'arboriculture et de pomologie pour 1900, convoqué aux bureaux de l'administration de l'Exposition universelle, s'est constitué de la façon suivante :

Président. — M. Charles Baltet, horticulteur, président de la classe 45 (arboriculture fruitière).

Vice-présidents. — M. Delaville, professeur d'horticulture; M. Nanot, directeur de l'École nationale d'horticulture.

Secrétaire général. — M. Nomblot, horticulteur.

Secrétaire. — M. Dauthenay, rédacteur à la *Revue horticole*.

Trésorier. — M. Georges Boucher, horticulteur.

Membres. — MM. Bois, Canon, Abel Chatenay, Lucien Chauré, directeur du *Moniteur de l'Horticulture*, Coulombier, Crapotte, Honoré Defresne, Fauquet, Jamin, Lapierre, professeur Leroux, Leroy, d'Angers, Loiseau, Martinet, directeur du *Jardin*, Noël, Opoix, H. Sagnier, directeur du *Journal de l'Agriculture*, Salomon, Henri de Vilmorin, Maurice de Vilmorin, Vitry, de Montreuil.

La session se tiendra les 13 et 14 septembre 1900, au Palais des Congrès. Le programme en sera prochainement élaboré et publié aussitôt.

---

### EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Floraison hivernale du Liliun auratum.* — Le lis doré du Japon, *Lilium auratum*, qui fit une apparition éphémère au Jardin botanique de Gand, il y a plus d'un demi-siècle, a conquis depuis longtemps une place assurée dans toutes les

cultures. Ses immenses fleurs parfumées et fort variées dans le coloris du pointillage des segments floraux trouvent un emploi fréquent dans les compositions des bouquetiers. Aujourd'hui, on cherche à les produire durant l'année entière, et leur floraison hivernale n'est plus une difficulté. La *Deutsche Gärtner-Zeitung* de Moeller a consacré à la fleur et à sa culture des dessins dans le premier fascicule de cette année. Les figures sont produites d'après des exemplaires sortant de l'établissement C. Zuntze, de Steglitz, à Berlin. Voici comment M. W. Rieger, chef de culture à cet établissement, décrit le procédé qu'il applique :

« Les bulbes maintenus au repos par la place qu'ils occupent au-dessus d'une glacière, sont empotés vers le milieu de juin. A cet effet, j'emploie du terreau bien décomposé, additionné de beaucoup de sable et d'un peu de poussière de tourbe. Ensuite je mets les plantes sur une couche froide et profonde, bien couverte de panneaux en planches, afin que les bulbes s'enracinent avant de former leurs pousses. Si on plaçait les plantes trop chaudement immédiatement après l'empotage, elles développeraient leurs tiges avant d'être bien enracinées et ne donneraient guère de bons résultats. Dès que les bulbes sont enracinés et commencent à végéter, je les transporte dans une serre bien éclairée, aérée, ayant une température de 13 à 14° centigrades. Je les ombre légèrement par un temps de soleil. A partir de ce moment, l'essentiel est d'arroser prudemment, et seulement lorsque la terre des pots est sèche; il est utile que l'air de la serre soit tenu humide.

« Je n'arrose jamais ni les feuilles ni les boutons à fleurs, mais bien la terre, et encore très légèrement. Si celle-ci est trop mouillée, les bulbes pourrissent, les feuilles tombent et les plantes donnent bien peu de chose. Je n'emploie pas d'engrais liquide.

« Les lis plantés vers le milieu de juin et traités convenablement commencent à fleurir vers le milieu d'octobre; la

floraison se poursuit, d'après la place occupée jusqu'au commencement de janvier. Les fleurs fournissent un excellent élément pour les compositions florales et atteignent un bon prix. En traitant les plantes d'après la méthode qui vient d'être indiquée, j'ai toujours obtenu de bons résultats, les plantes étaient richement garnies de belles feuilles et de fleurs gigantesques. »

Dans ce procédé, il convient de signaler deux points essentiels : d'abord il faut empêcher la reprise de la végétation, et pour cela tenir les bulbes dans un endroit froid : nous avons constaté que des bulbes ont parfaitement subi les rigueurs d'un long hiver, étant exposés dans des pots placés en plein air sur un balcon, sans aucun abri.

Le second point est le drainage des pots. Si l'eau peut stationner dans ceux-ci, la culture est compromise.

Notre confrère *Sempervirens*, qui appelle également l'attention sur cette floraison hivernale, recommande avec raison d'opérer sur un nombre de plante assez considérable pour remplir entièrement un compartiment de serre. Dès lors les travaux sont simplifiés, et le résultat final est meilleur, et en somme plus productif. R. DU PARC.

(Bulletin d'Arboriculture de Belgique)

\* \*

*Remède contre la cloque du Pêcher.* — Jusqu'à présent, les remèdes préconisés en vue de soustraire les feuilles des pêchers à la néfaste influence de la cloque ont rarement donné des résultats satisfaisants. La cause en était que l'on ignorait l'origine première du mal.

La science est venue en aide à la pratique, et il paraît aujourd'hui démontré que l'affection qui annihile chez les feuilles du pêcher une grande partie de leurs fonctions et peut même entraîner la mort des arbres, est un champignon microscopique.

C'est d'Amérique que nous vient cette découverte. J'ai ou-

blié le nom du journal où je l'ai lu, ainsi que le nom du savant et celui du champignon. La seule chose que j'ai retenue, c'est que celui-ci, pas plus que le *mildiou*, ne résiste à la bouillie bordelaise. En avant donc les pulvérisateurs ! Et surtout qu'on n'attende pas l'apparition du mal pour commencer l'application du remède. Plus que jamais les moyens préventifs sont les seuls qui maintiennent l'hygiène des arbres et garantissent ceux-ci des dangers multiples auxquels ils sont exposés. Bouillie bordelaise *for ever* !

(Bulletin d'Arboriculture de Belgique.) Éd. P.

\* \*

*Destruction du Puceron lanigère.* — Le Puceron lanigère, est-il besoin de le répéter une fois de plus, est un insecte extrêmement nuisible et surtout très difficile à détruire. Beaucoup de procédés ont été conseillés et, malgré tout, le Puceron résiste. L'efficacité des traitements consiste surtout dans leur répétition réitérée. Il faut recommencer continuellement et ne jamais se lasser. C'est une condition, dans bien des cas, fort difficile à réaliser, aussi voyons-nous le terrible parasite des pommiers se multiplier et anéantir, en quelques années, les arbres les plus vigoureux. Voici un traitement que M. Caron recommande. C'est une mixture qui lui aurait donné, paraît-il, d'excellents résultats :

Mélanger 4 kilog. 500 de soufre sublimé ou fleur de soufre passée au tamis fin et 3 kilog. 500 de savon noir ou vert. Battre en ajoutant de l'eau peu à peu, pour éviter les grumeaux, de manière à obtenir une espèce de mastic. Incorporer à cette masse 2 litres 75 de jus de tabac riche (le jus concentré) et additionner de la quantité d'eau nécessaire pour faire un hectolitre. Au moment de s'en servir, avoir soin de remuer le mélange.

On pulvérise à bout portant au moyen d'une lance ou d'un pulvérisateur. Si la pression est suffisante, on pénètre partout dans les branches et sous les feuilles. Il sera bon de

passer deux fois, à quelques jours d'intervalle, pour atteindre les Pucerons qui ont pu échapper au premier traitement.

M. Caron conseille de répandre moins de liquide et que celui-ci soit plus concentré. Il y a ici un danger contre lequel nous voulons prémunir nos lecteurs. Il sera bon, avant de se risquer à employer en grand des insecticides très concentrés, de faire des essais sur un pied d'arbre, afin de juger non seulement de l'effet produit sur les Pucerons, mais encore de celui produit sur la végétation.

En une journée, un ouvrier peut traiter d'un quart à un demi hectare de pépinière ou culture jardinière, cela dépend beaucoup de la quantité de Pucerons.

Un troisième traitement sera très utile.

(L'Apiculteur).

\* \*

*Conservation du feuillage de Chrysanthème.* — Le feuillage des Chrysanthèmes succombe à une invasion parasitaire due à un champignon inférieur qui désorganise les feuilles à la mode du mildew de la vigne; cette invasion se fait dans le courant de la belle saison et dès que les plantes sont mises à la pleine terre; il faudrait donc les préserver par un traitement préventif.

Cette question nous a beaucoup occupé, parce que nous admirons ce genre de plante. Pour atteindre ce but, nous avons arrosé le feuillage de certaines variétés délicates avec différentes solutions à base de cuivre, etc.

Seuls, les composés cupriques se sont montrés d'une efficacité réelle, et les meilleurs sont les solutions à 2 % de sulfate cuivre ou au céleste à 2 % également.

Pour obtenir un résultat complet, trois traitements sont nécessaires, durant la fougue de végétation de la plante, c'est-à-dire pour nos régions du Nord, de fin juin à fin août, en les échelonnant de 25 à 30 jours environ.

L'aspersion des solutions se fait à l'aide de pulvérisateur à

vignes, avec jets divisant le plus possible le liquide; quant à la quantité à employer, elle varie de 8 à 15 litres à l'are, suivant la quantité de feuillage que portent les plantes; il est urgent qu'à chaque traitement tout le feuillage soit mouillé par la solution.

L. BONNET.

(Le Jardin.)

\* \*

*Couches chaudes économiques.* — Il y a certains moments dans l'année, et surtout au printemps, où il est assez difficile de se procurer du fumier chaud, surtout dans les endroits éloignés des grands centres. Il suffit, pour parer à cet inconvénient, de mélanger, en tassant très fortement de la paille, des feuilles et même du vieux fumier qui n'est pas complètement décomposé, qu'on arrose de 7 à 8 kilos pour 100 litres d'eau et de 20 litres environ par châssis. On emplit ensuite les coffres avec du terreau ou de la vieille tannée, selon que l'on veut y semer ou enterrer des pots; on obtient par ce procédé une chaleur plus régulière et qui se maintient plus longtemps que dans une couche faite avec du fumier frais.

(Journal d'horticulture du Nord.)

\* \*

*Traitement de l'Oïdium par le Carbure de calcium.* — Nous lisons dans le *Sud-Est*: M. Uchet, maire de Chapa-reillan, nous adresse la lettre suivante:

« Monsieur le Président du Conseil départemental d'Agriculture de l'Isère,

« Cette année l'oïdium, cette vieille maladie de la vigne, a fait son apparition d'une façon assez menaçante.

« Dans certains mas, malgré les soufrages faits dans les meilleures conditions, des treilles entières sont contaminées. L'oïdium paraît faire bon ménage avec le soufre.

« Au point où en est aujourd'hui la vigne, étant donné que

le soufre n'a pas une action curative sur l'oïdium, j'ai fait l'essai d'un corrosif plus violent.

« Je me suis procuré du carbure de calcium à l'usine de Chapareillan, je l'ai broyé en poussière très fine. Le 27 juillet, j'ai fait à titre d'essai le traitement suivant sur un treillage de deux cents mètres de longueur, dont le dixième des raisins étaient complètement atteints.

« Un ouvrier, muni d'un pulvérisateur plein d'eau, mouillait d'abord les raisins malades. Je suivais immédiatement avec un soufflet chargé de carbure et je saupoudrais ces mêmes raisins. Le gaz acétylène se formait instantanément en produisant l'effervescence bien connue.

« L'effet produit a dépassé mes espérances, les raisins ont de suite été débarrassés du cryptogame qui étreignait les graines comme dans une carapace.

« J'ai attendu jusqu'au 30 juillet pour voir comment se comporteraient les raisins traités, craignant une brûlure soit des graines, soit même des feuilles.

« Or, malgré la grosse chaleur que nous avons eue pendant les 27, 28 et 29 juillet, ni feuilles ni raisins n'ont souffert. Les raisins ont repris leur croissance normale et leur couleur naturelle.

« N'ayant plus de doute sur l'efficacité du traitement, les 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août, j'ai fait traiter par le même procédé toutes mes vignes malades et, actuellement, elles sont absolument indemnes d'oïdium.

« Plusieurs propriétaires de Chapareillan m'ayant vu faire ce traitement ont été étonnés d'une guérison aussi radicale et aussi rapide.

« Je me suis fait un plaisir, sur la demande de quelques-uns, de traiter quelques pieds de vignes les plus malades sur divers points de la commune, et les résultats ont été les mêmes.

« Les viticulteurs du pays, qui voient leur récolte compromise, se mettent en mesure de faire le même traitement.

« J'ai cru, Monsieur le Président, devoir vous faire part de cette expérience, en vous priant d'agréer l'assurance de ma respectueuse considération.

« UCHET. »

En portant ces faits à la connaissance du public, le conseil départemental recommande aux expérimentateurs d'user de la plus grande prudence dans leurs essais, car le carbure de calcium est d'une manipulation dangereuse, et il faut éviter de respirer les poussières dont il s'agit.

On pourra utilement essayer le carbure de calcium contre la cochyliis, au printemps, et contre son papillon, l'acétylène détruisant la vie chez les animaux. On devra l'essayer également contre les divers parasites des végétaux et leurs maladies cryptogamiques.

Les faits signalés par M. Uchet sont sous ce rapport d'une très grande importance. Ils méritent d'être pris en très sérieuse considération

D<sup>r</sup> E. D.

(*L'Horticulture nouvelle*).

\*  
\* \*

*Multiplication du Begonia rex et de ses variétés*, par M. VAN DEN HEEDE — Je connaissais depuis longtemps la multiplication des plantes dans l'eau, et il me souvient d'un appareil remarqué à l'Exposition universelle de 1878. Dans des baquets en zinc remplis d'eau et recouverts d'une toile métallique, j'avais vu faire produire des racines à toutes sortes de plantes : Oranger, Verveines, *Pelargonium*, Hélio-tropes, *Fuschia*, *Petunia*, *Cuphea*, Grenadiers, *Ageratum*, Calcéolaires, *Salvia*, *Eupatorium*, Chrysanthèmes, Œillets, etc., etc. Je ne me souvenais pas y avoir vu des *Begonias*.

Cette idée, reprise par un jardinier de Gouy-en-Artois, chez M. le comte de Diesbach, m'a procuré, en août dernier, le plaisir de voir une heureuse application pour la multiplication des *Begonia*.

Dans un baquet carré de zinc, de 4 mètre de côté sur 0<sup>m</sup>08

de profondeur, ce brave jardinier a jeté dans de l'eau de pluie des feuilles aotûées de *Begonia rex*, de différentes variétés. Quand nous les avons vues, chaque feuille portait de 10 à 20 plantules, très gentilles, très saines, avec un abondant chevelu. Le tout nageait dans l'eau, qui n'avait pas été changée depuis plusieurs mois.

Les plantules sont enlevées avec soin, repotées en petits pots, bien mouillées et placées un peu à l'ombre. En peu de temps, M. Mourouval obtient ainsi de très jolis *Begonia*, lesquels, dit-il, sont distribués aux amis des environs.

(*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*).

\*  
\*\*

ROSIERS A MULTIPLIER DE BOUTURES.

*Hybrides remontants*

Baronne de Rothschild.	M <sup>me</sup> Victor Verdier.
Capitaine Christy.	Mistress John Laing.
Général Jacqueminot.	Paul Neyron.
La France de 1889.	Pierre Notting.
La Reine.	Prince Camille de Rohan.

*Ile Bourbon.*

Kromprinssezzin Victoria.	Reine des Iles Bourbon.
Louise Odier.	Souvenir de la Malmaison.

*Thés et hybrides de Thés.*

Belle Lyonnaise.	M <sup>me</sup> Caroline Testout.
Gloire de Dijon.	M <sup>me</sup> Bérard.
Kaizerin Augusta-Victoria.	Maman Cochet.
La France.	Reine Marie-Henriette
M <sup>me</sup> Abel Chatenay.	William Allen Richardson.

*Polyantha.*

Ma Pâquerette. Reine des Polyanthes.  
Et toutes les autres variétés de *Polyantha*.

*Bengales et Lawrences.*

Toutes les variétés.

*Moussues.*

Toutes les variétés peuvent se multiplier de racines.

*Noisette.*

Aimée Vibert.

Toutes les sarmenteuses.

Au milieu des 4 à 5.000 variétés de roses mises au commerce, j'ai choisi celles ci-dessus avec intention; il me semble qu'avec cela, on peut garnir un jardin d'agrément, sans avoir recours aux rosiers greffés.

Je ne parle pas des rosiers greffés à haute tige, dont ceux qui les aiment et les soignent peuvent retirer agrément et profit.

Ad. VAN DEN HEEDE.

(*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*).

\*  
\*\*

*Prune Vinet.* — Cette Prune fut envoyée par M. Thirion à la Société pomologique de France. Dédiée au vice-président de la Société de Senlis, dans le jardin duquel il a fructifié d'abord, l'arbre est toujours fertile et d'un bon port. M. Thirion en offre des greffes ou des drageons. — La Prune est violette, jolie, pas très grosse, à chair non adhérente, fine, juteuse, sucrée, de bonne qualité, jugée très bonne par quelques-uns. (*La Pomologie française*).

\*  
\*\*

*Résumé des décisions prononcées au Congrès de la Pomologie française :*

FRUITS ADOPTÉS. — Pêche Bourdine. — Nectarine de Coosa. — Poire de La Foresterie.

FRUITS RAYÉS. — Pêche Gladstone. — Poires Anversoise et Comte de Lambertye. — Pomme Titowka.

(*La Pomologie française*).

Observations faites dans la commune de Brest  
pendant les mois de

MAI 1899				JUIN 1899			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1	0 <sup>m</sup> 9	16 <sup>°</sup>	-1 <sup>°</sup> 8	1	—	26 <sup>°</sup> 5	5 <sup>°</sup> 5
2	—	16 <sup>°</sup> 8	6	2	—	30	7
3	—	15	6 <sup>°</sup> 2	3	—	29	8 <sup>°</sup> 2
4	—	15 <sup>°</sup> 1	0 <sup>°</sup> 4	4	—	27 <sup>°</sup> 7	8 <sup>°</sup> 8
5	—	16 <sup>°</sup> 5	0	5	—	28	9 <sup>°</sup> (2)
6	—	15 <sup>°</sup> 7	2 <sup>°</sup> 5	6	—	31 <sup>°</sup> 4	6 <sup>°</sup> 3 (3)
7	—	15 <sup>°</sup> 8	6 <sup>°</sup> 3	7	—	21 <sup>°</sup> 3	10 <sup>°</sup> 1 (4)
8	—	15 <sup>°</sup> 6	6 <sup>°</sup> 7	8	—	20 <sup>°</sup> 1	9 <sup>°</sup> 2 (5)
9	—	17 <sup>°</sup> 2	6 <sup>°</sup> 9	9	—	20	8 <sup>°</sup> 8
10	—	22 <sup>°</sup> 2	0 <sup>°</sup> 5	10	—	20 <sup>°</sup> 1	9 <sup>°</sup> 3
11	—	26 <sup>°</sup> 1	4	11	—	19 <sup>°</sup> 2	9 <sup>°</sup> 4
12	0 1	25 <sup>°</sup> 9	7 <sup>°</sup> 2	12	—	19	9 <sup>°</sup> 2
13	—	22	7	13	—	18 <sup>°</sup> 4	9 <sup>°</sup> 9
14	0 7	20 <sup>°</sup> 1	6 <sup>°</sup> 2	14	—	18 <sup>°</sup> 4	8 <sup>°</sup> 1
15	3 2	20 <sup>°</sup> 2	5 <sup>°</sup> 9	15	—	19 <sup>°</sup> 2	7 <sup>°</sup> 1
16	0 5	22 <sup>°</sup> 3	5	16	—	20 <sup>°</sup> 2	5 <sup>°</sup> 5
17	—	25	6	17	—	23 <sup>°</sup> 2	6 <sup>°</sup> 3
18	—	25 <sup>°</sup> 1	6 <sup>°</sup> 5	18	—	25 <sup>°</sup> 5	7 <sup>°</sup> 2
19	—	26 <sup>°</sup> 2	6 <sup>°</sup> 5	19	6 <sup>m</sup> 4	27 <sup>°</sup> 2	7 <sup>°</sup> 7
20	3 2	26	5 <sup>°</sup> 4	20	2 3	29 <sup>°</sup> 2	7 <sup>°</sup> 9 (6)
21	4 2	18 <sup>°</sup> 2	6 <sup>°</sup> 2	21	6 4	19 <sup>°</sup> 2	10 <sup>°</sup> 2
22	12 6	20 <sup>°</sup> 2	7 <sup>°</sup> 3	22	8 9	17	12 <sup>°</sup> 2 (7)
23	—	20	7 <sup>°</sup> 8	23	15 8	19 <sup>°</sup> 2	13 <sup>°</sup> 3
24	—	19 <sup>°</sup> 4	8 <sup>°</sup> 1	24	0 2	20	12 <sup>°</sup> 2
25	9 3	20 <sup>°</sup> 1	8	25	—	20 <sup>°</sup> 2	12
26	6 2	12 <sup>°</sup> 2	2 (1)	26	—	23 <sup>°</sup> 2	12 <sup>°</sup> 1
27	—	13 <sup>°</sup> 2	0	27	—	21 <sup>°</sup> 2	14 <sup>°</sup> 3
28	—	13 <sup>°</sup> 5	1 <sup>°</sup> 3	28	—	22 <sup>°</sup> 1	10 <sup>°</sup> 4
29	—	14 <sup>°</sup> 2	3 <sup>°</sup> 2	29	—	20	10 <sup>°</sup> 6
30	—	24	4	30	—	20 <sup>°</sup> 2	9 <sup>°</sup> 3
31	—	24 <sup>°</sup> 4	4 <sup>°</sup> 1	—	—	—	—
Total	40 <sup>m</sup> 9	M <sup>°</sup>		Total	40 <sup>m</sup>	M <sup>°</sup>	M <sup>°</sup>

(1) Gelée blanche dans les marais les 26, 27 et 28. — (2) Eclairs la nuit. — (3) Orage le matin au loin vers le sud-ouest. — (4) Eclairs la nuit du 6 au 7. — (5) Vent du nord, très froid, du 8 au 17. — (6) Orage du sud. — (7) Pluie toute la journée.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Conformément au Règlement,  
les Leçons d'Horticulture sont suspendues  
pendant le mois d'Août.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.